

ENVIRONNEMENT

LE PARCOURS DES EAUX USEES : de votre maison à la rivière.

1. Collecte des eaux usées

Les eaux usées sont acheminées via un réseau d'égouts et de collecteurs vers la station d'épuration.

A l'entrée de la station, un système de vis d'Archimède ou de pompes relève ces eaux au-dessus du niveau du sol.

2. Prétraitement

Les eaux sont débarrassées :

- ⇒ des gros déchets (papiers, bois, cotons-tiges, etc ...) : c'est le dégrillage;
- ⇒ du sable et des matières lourdes par décantation : c'est le des-sablage;
- ⇒ des huiles et des graisses par flottation : c'est le déshuilage.

3. Traitement primaire

Dans un bassin appelé décanteur primaire, les matières sédimentables transportées par les eaux usées se déposent au fond, elles sont ensuite raclées et récupérées. Ce sont les boues primaires.

4. Traitement secondaire ou biologique

Les eaux ainsi pré-nettoyées passent dans un bassin d'aération. Stimulées par des petites bulles d'air, des bactéries microscopiques se nourrissent de la pollution restante et poursuivent ainsi la purification des eaux.



5. Clarification

Le mélange « eau-bactéries » est ensuite dirigé vers un bassin appelé décanteur secondaire ou clarificateur, où s'effectue par décantation, la séparation entre l'eau épurée et les boues formées par les bactéries (boues secondaires).

6. Retour dans le milieu naturel

Les eaux épurées sont rendues au milieu naturel, généralement un cours d'eau.

7. Valorisation des boues

Les boues primaires et secondaires sont récupérées, déshydratées, et si elles sont de bonne qualité, valorisées en agriculture. Sinon, elles sont incinérées.

! Ne jetez pas vos restes de peinture et de solvants dans l'évier.

Ces produits nuisent à la santé des bactéries qui épurent l'eau. Votre parc à conteneurs est équipé pour les recevoir.

L'Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau

C'est tout près de chez vous, mais la connaissez-vous ? Ses métiers ? L'eau sous toutes ses formes !

De la préservation de l'eau potable en passant par le service d'assistance aux communes, l'étude, la réalisation et la gestion des ouvrages d'épuration, l'AIVE s'engage tous les jours pour l'environnement et la qualité des eaux de notre province. L'AIVE gère quotidiennement 67 stations d'épuration réparties dans la province de Luxembourg. En 2006, 29 millions de m³ d'eaux usées ont été épurées dans l'ensemble des ouvrages.

Consciente de son rôle à jouer pour la protection des ressources en eau de la province, l'AIVE attache une importance accrue à sa communication. Au fil du temps, elle vous fera découvrir les différentes facettes d'une activité passionnante qui associe technique, créativité et respect de l'environnement.

AIVE, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 ARLON - tél 063/23.18.11 - fax 063/23.18.95 - www.aive.be